

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-412/SG/AI portant nomination de M. Osman Ali Wais en qualité de chef de village de Holl-Holl (Ali-Sabieh).

n° 72-412/SG/AI

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
16 mars 1972

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro  
10 avril 1972

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

M. Osman Ali Wais, Issa, Ourweéiné Rer Fiki, est, pour compter de la date de signature de la présente décision, nommé chef de village de Holl-Holl (Cercle d'Ali-Sabieh), en remplacement numérique de son père Ali Wais Magarre, décédé le 2 décembre 1971 à Djibouti.

#### Art. 2

M. Osman Ali Waïs percevra à ce titre une indemnité mensuelle de 7.510 francs Djibouti.